Communiqué à l'ensemble du personnel de la DIRCE

Comme annoncé, nous continuons à vous informer sur la tenue et l'évolution de la situation.

Depuis l'annonce du Projet de Service, la situation du dialogue social c'est tendu entre la direction et les OS. Le paroxysme est atteint lors de la parution d'un CR sur la non ouverture du CSA du 16 octobre qui est fallacieux et mensongé ce qui nous a conduit à une demande d'audience au Ministère afin de tenter d'améliorer la situation. Cette audience s'est déroulée le 10 novembre 2026 en mode visio entre vos OS locales et nationales CGT et FO, une délégation du Ministère, avec Mme Debard (RH), Mme Teboul (DRS) et adjoints et pour la DIRCE Mme Aubert la Directrice.

Vos organisations syndicales locales CGT puis FO ont pris la parole afin d'expliquer le pourquoi de cette demande et ainsi poser les bases du débat afin d'expliquer ce qui à conduit à cette situation. L'Administration centrale a pu répondre, puis s'en est suivi un échange de presque 2h30, où chacun a pu argumenter sur la situation et sa vision du sujet. Nous avons défendu la méthodologie du dialogue social, qui pour nous n'est pas acceptable, les attaques des droits, la violence des annonces du projet, le non respect du calendrier initialement prévu, l'absence d'une réelle étude d'impact en amont, la non concertation des OS en amont des annonces, la trop grande rapidité d'un tel projet qui demande du temps… et bien d'autres sujets.

Le Ministère admet des erreurs sur la forme : « on aurait pu faire mieux »...
Nous considérons que face à un tel projet : « ils auraient **dû** faire mieux ». Le Ministère ajoute même avoir vu « pire » comme projet de service (dixit « il y a pire »). Ce à quoi nous avons répondu par l'inacceptable, parce qu'il existe toujours pire, il devrait être accepté ??? Cela n'est pas sérieux et ces propos sont inacceptables à dire et pour nous à entendre.
Dans la continuité la RH déclare que pour elle il y a bien du dialogue social malgré la reconnaissance de difficultés. La preuve en est, sa décision de mettre en place un médiateur en lien avec le DRS (Département Relations Sociales) du Ministère, la DIRCE (via le SG) et vos OS.
Donc pour nous c'est assez clair : si une médiation est nécessaire c'est bien qu'il existe un sujet sur le dialogue et si ce sujet existe, la construction d'un tel projet doit être remis en question !!!

Nous avons également posé la question au Ministère où en était l'arrêté de restructuration ?
Concernant l'arrêté plusieurs sons de cloches résonnent. Il faut bien faire la différence entre une validation et une signature. A ce jour l'arrêté est uniquement validé au Ministère mais il pourrait encore évoluer.
L'arrêté de restructuration à ce jour n'est donc toujours pas SIGNÉ !!! Et cette nuance est importante car tant que ce dernier n'est pas signé il ne peut garantir les mesures d'accompagnement.

C'est donc le débat local et la validation en instance qui permettra sa signature au final.

Nous continuons à penser que ce projet est mortifère pour les personnels sur le plan professionnel, social et risques RPS. De plus l'ensemble des 250 agents qui vont être impactés, et plus largement l'ensemble du personnel, CEI et PC compris. Cela il faut en être conscient, **ce projet de service qui n'est rien de plus qu'un plan social** sera également mortifère pour la défense du Service Publique, nos métiers et nos missions.

Ceci n'est qu'un court résumé mais il ne doit en ressortir que l'essentiel pour TOUTES et TOUS.

Croyez en notre total implication sur ces sujets qui, malgré le contexte (avec l'arrivée des élections professionnelles), restent pour nous une priorité. La preuve en est, si il en fallait une, c'est l'intersyndicale CGT et FO qui permet d'être une seule et même voix dans l'intérêt commun.

L'UF CGT DIRCE **Le Cartel FO DIRCE**